

# Bureau de mise en marché des bois

## *Bilan annuel des ventes*

Année 2021-2022

**MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS**



## Réalisation

Bureau de mise en marché des bois

### **Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs**

#### **Bureau de mise en marché des bois**

5700, 4e Avenue Ouest, bureau A-204

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : **418 627-8640**

Courriel : [serviceclientele@bmb.gouv.qc.ca](mailto:serviceclientele@bmb.gouv.qc.ca)

### **Photographie de la couverture :**

Sébastien Pelletier

La version intégrale du présent document est accessible sur le site Web suivant :

<https://bmb.gouv.qc.ca/publications-et-reglements/bilans/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

ISBN (PDF) : 978-2-550-93103-4

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Mise en contexte</b> .....	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Faits saillants de l'année financière 2021-2022</b> .....	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>Synthèse des indicateurs, cibles et résultats</b> .....	<b>6</b>
<b>4</b>	<b>Résultats de l'offre et des ventes de bois</b> .....	<b>7</b>
	4.1 Approvisionnement des entreprises forestières .....	7
	4.2 Succès de vente.....	8
	4.3 Utilisation de la ressource forestière.....	10
	4.4 Dynamisme de marché et relève entrepreneuriale .....	12
	4.5 Accessibilité aux bois de la forêt publique .....	14
	4.6 Prix de vente et juste valeur des bois .....	15
	4.7 Occasions d'affaires et expérience client .....	17
<b>5</b>	<b>Conclusion</b> .....	<b>19</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1 – Cibles et résultats de l’offre et des ventes (année financière 2021-2022).....	<b>6</b>
Tableau 2 – Bilan par région d’attribution de l’ensemble des volumes et des secteurs offerts/vendus sur le marché libre et des taux d’adjudication (année financière 2021-2022).....	<b>9</b>
Tableau 3 – Portrait des volumes réguliers invendus toutes essences (année financière 2021-2022)	<b>10</b>
Tableau 4 – Évolution des prix moyens gagnants (\$/m <sup>3</sup> ) toutes essences désirées par région d’attribution (2017-2021) .....	<b>16</b>

## Liste des figures

Figure 1 – Bilan par région des volumes réguliers offerts et vendus toutes essences par rapport à la cible d’offre annuelle (année financière 2021-2022) .....	<b>8</b>
Figure 2 – Volumes additionnels offerts par type de volumes (Mm <sup>3</sup> ) (année financière 2021-2022)	<b>11</b>
Figure 3 – Volumes additionnels vendus par type de volumes (Mm <sup>3</sup> ) (année financière 2021-2022)	<b>11</b>
Figure 4 – Nombre d’acheteurs par année (2013-2021) .....	<b>12</b>
Figure 5 – Nouveaux acheteurs sur le marché libre par région (année financière 2021-2022) .....	<b>13</b>
Figure 6 – Types d’acheteurs sur le marché libre en fonction des volumes vendus (Mm <sup>3</sup> ) (année financière 2021-2022) .....	<b>14</b>
Figure 7 – Volumes vendus (Mm <sup>3</sup> ) par type d’acheteurs (avec et sans garantie d’approvisionnement) (année financière 2021-2022).....	<b>14</b>
Figure 8 – Volumes totaux vendus sur le marché libre par région d’attribution et ratio des acheteurs sans garantie d’approvisionnement (année financière 2021-2022).....	<b>15</b>
Figure 9 – Évolution des revenus des contrats du BMMB (2017 à 2021).....	<b>17</b>
Figure 10 – Évolution de l’utilisation de la mise électronique via le site Web du BMMB (2013-2021)	<b>18</b>

# 1 Mise en contexte

Chaque année, le Bureau de mise en marché des bois (BMMB) effectue des ventes aux enchères pour offrir des volumes de bois sur un marché libre. Ce système vise à accroître l'accessibilité à la ressource et à favoriser son utilisation optimale.

Les ventes du BMMB contribuent à répondre à plusieurs enjeux forestiers. Ainsi, en plus de permettre l'évaluation de la juste valeur des bois sur pied dans les forêts du domaine de l'État, les ventes sont offertes de façon soutenue et constante tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire forestier québécois. Elles contribuent de cette manière à la prévisibilité des approvisionnements forestiers.

Dans la continuité du bilan produit en 2020-2021, dans lequel des indicateurs avaient été définis, le présent document dresse le bilan annuel des ventes aux enchères de bois effectuées durant l'année 2021-2022. En vue d'apprécier la contribution des ventes aux enchères aux approvisionnements des usines de transformation, il importe de rendre compte des volumes qui ont été offerts sur le marché par rapport aux cibles initialement planifiées dans les scénarios d'approvisionnement. Le BMMB a porté une attention particulière à l'atteinte des objectifs fixés pour l'année ainsi qu'aux prix de vente obtenus, en vue de s'assurer qu'ils reflètent bien la réalité du marché et la juste valeur des bois. Par ailleurs, certaines mesures annoncées le 6 novembre 2020, dans le cadre de la révision ciblée du régime forestier pour favoriser la compétitivité des entreprises du secteur forestier, ont été mises en œuvre en 2021-2022.

Au cours de cette année, le BMMB a mené plusieurs vagues de ventes qui ont permis d'atteindre la cible de l'offre annuelle de bois, et ce, dans un contexte où les prix de marché pour les produits finis ont atteint des sommets historiques. Le BMMB a réussi à maintenir son offre de bois sur le marché libre et a connu un succès de vente global de 96 %.

## 2 Faits saillants de l'année financière 2021-2022

Au cours de l'année 2021-2022, le BMMB a offert et vendu un volume important de bois sur le marché libre, ce qui a contribué à l'approvisionnement de plusieurs entreprises forestières.

- Volumes de bois offerts toutes essences : 8,4 Mm<sup>3</sup>
- Volumes de bois vendus toutes essences : 8 Mm<sup>3</sup>
- Taux d'adjudication global en volume : 96 %
- Nombre de secteurs offerts : 237
- Nombre de secteurs vendus : 223
- Nombre d'acheteurs : 65

### 3 Synthèse des indicateurs, cibles et résultats

Au cours de l'année financière 2021-2022, le BMMB a reconduit les indicateurs retenus dans le bilan 2020-2021 en vue de rendre compte de l'atteinte des objectifs fixés pour l'année par l'organisation. Les cibles définies se basent sur l'historique des secteurs offerts et vendus depuis 2013. Les résultats des indicateurs retenus pour 2021-2022 sont présentés dans le tableau ci-dessous et expliqués dans les sections suivantes.

**Tableau 1 – Cibles et résultats de l'offre et des ventes (année financière 2021-2022)**

Objectif et indicateur	Cible	Résultat	Appréciation
<b>Contribuer à l'approvisionnement des entreprises forestières</b>			
Volumes totaux offerts	Rendre compte	8,4 Mm <sup>3</sup>	
Volumes réguliers offerts	6,4 Mm <sup>3</sup>	6,4 Mm <sup>3</sup>	
<b>Obtenir un succès de vente élevé</b>			
Taux d'adjudication global	Rendre compte	96 %	
Taux d'adjudication basé sur les volumes réguliers offerts	90 %	96 %	
Taux d'adjudication des volumes réguliers vendus par rapport à la cible d'offre annuelle	90 %	95 %	
<b>Favoriser l'utilisation optimale de la ressource</b>			
Volumes additionnels offerts	1 Mm <sup>3</sup>	1,96 Mm <sup>3</sup>	
Volumes optionnels à la récolte offerts	Rendre compte	0,65 Mm <sup>3</sup>	
Proportion des volumes optionnels désirés	5 %	4 %	
<b>Favoriser un marché libre dynamique</b>			
Nombre d'acheteurs	60	65	
Nombre de nouveaux acheteurs	2	6	
<b>Contribuer au volet entrepreneurial et ouvrir l'accès à la ressource</b>			
Proportion des volumes vendus à des acheteurs sans garantie d'approvisionnement : entrepreneurs, coopératives, groupements et autres	40 %	30,4 %	
<b>Obtenir des prix de vente qui reflètent les prix du marché</b>			
Prix moyen gagnant toutes essences désirées	Rendre compte	27,11 \$/m <sup>3</sup>	
Valeur des ventes	Rendre compte	200,6 M\$	
Revenus des contrats	Rendre compte	135,5 M\$	
<b>Contribuer à une expérience client positive</b>			
Proportion des soumissions électroniques via le site Web	74 %	84 %	
Processus de mise en marché : révision et simplification du document d'appel d'offres	Mise en œuvre	Réalisée	

#### Légende d'appréciation

	Cible atteinte ou dépassée
	Résultat satisfaisant, inférieur à la cible – à surveiller
	Résultat insatisfaisant, inférieur à la cible – à corriger

## 4 Résultats de l'offre et des ventes de bois

### 4.1 Approvisionnement des entreprises forestières

Le BMMB s'engage à offrir des volumes de manière constante tout au long de l'année sur le marché libre en vue de contribuer aux approvisionnements des entreprises forestières. Les ventes de l'année 2021-2022 auront permis d'offrir la cible annuelle des volumes. En effet, plus de 25 % des bois attribuables ont été mis en vente sur le marché libre de façon soutenue et ont trouvé preneur, ce qui a favorisé une prévisibilité des approvisionnements des entreprises.

Objectif et indicateur	Cible	Résultat	Appréciation
<b>Contribuer à l'approvisionnement des entreprises forestières</b>			
Volumes totaux offerts	Rendre compte	8,4 Mm <sup>3</sup>	
Volumes réguliers offerts	6,4 Mm <sup>3</sup>	6,4 Mm <sup>3</sup>	

#### Volumes totaux

Au cours de l'année 2021-2022, le BMMB a offert un volume total de bois sur le marché libre de 8,4 Mm<sup>3</sup> toutes essences confondues (dont 6,3 Mm<sup>3</sup> en sapin, épinette, pin gris et mélèze [SEPM]), réparti dans 237 secteurs de vente. Ce volume inclut les volumes réguliers à mettre en vente, soit 6,4 Mm<sup>3</sup>, ainsi qu'un volume additionnel de 2,0 Mm<sup>3</sup> provenant principalement de volumes auxquels ont renoncé les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement (BGA) ou de plans spéciaux de récupération des bois affectés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE). La plus importante offre de volume de bois de l'année s'est effectuée dans la région de la Côte-Nord, avec 1,5 Mm<sup>3</sup>, suivie de près par la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, avec 1,4 Mm<sup>3</sup>. En nombre de secteurs offerts, c'est dans la région de la Mauricie que le BMMB s'est démarqué le plus, avec une offre de 48 secteurs.

De l'offre aux enchères de près de 8,4 Mm<sup>3</sup>, un volume de 8 Mm<sup>3</sup> toutes essences (dont 6 Mm<sup>3</sup> en SEPM) a trouvé preneur auprès des acheteurs du marché libre. Au total, au cours de la période, le BMMB a conclu 223 contrats de vente de bois avec 65 acheteurs.

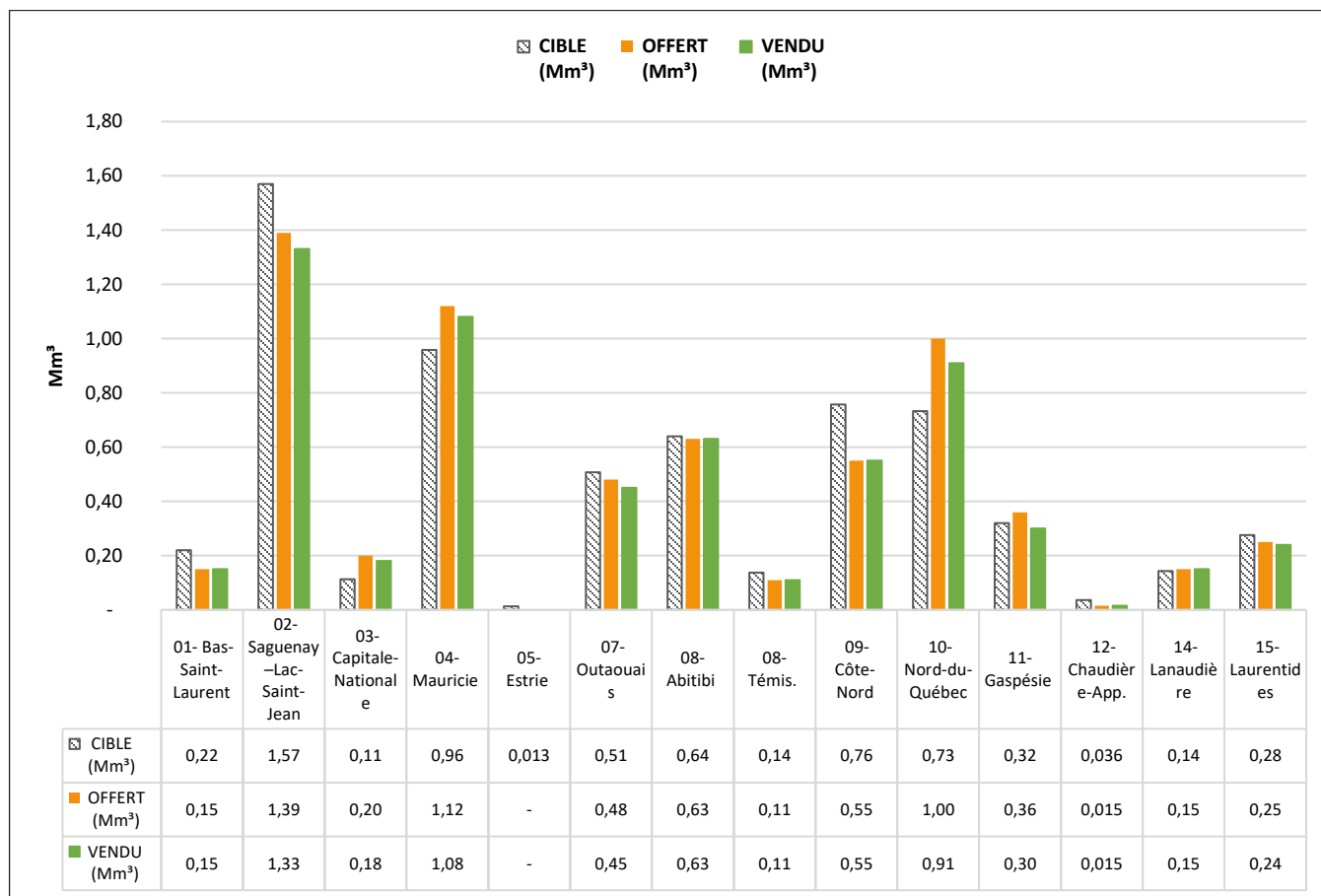
#### Volumes réguliers

Les volumes réguliers du BMMB correspondent aux volumes minimaux de bois requis sur le marché libre pour établir la valeur marchande des bois sur pied (VMBSP). Ils équivalent à 25 % des volumes pouvant être récoltés en forêt publique et sont représentatifs des volumes offerts en garantie d'approvisionnement (GA). Cette cible d'offre annuelle se situe à 6,4 Mm<sup>3</sup>. Par l'intermédiaire des 212 secteurs réguliers offerts aux enchères, l'offre annuelle de bois en volumes réguliers en 2021-2022 s'est élevée à 6,4 Mm<sup>3</sup>. Certaines régions ont rempli leur mandat en offrant la totalité des volumes réguliers prévus à leurs cibles régionales annuelles (figure 1). Diverses régions n'ont pas atteint la cible annuelle de l'offre en volumes réguliers en raison de l'avancement de la période quinquennale (cible d'offre 2018-2023 atteinte), alors que d'autres régions ont offert des volumes additionnels de bois importants issus notamment de plans spéciaux de récupération.

Au chapitre des ventes, 6,1 Mm<sup>3</sup> de volumes réguliers ont trouvé preneur auprès des acheteurs sur le marché libre, ce qui correspond à 201 secteurs vendus.



**Figure 1 – Bilan par région des volumes réguliers offerts et vendus toutes essences par rapport à la cible d’offre annuelle (année financière 2021-2022)**



## 4.2 Succès de vente

En vue d’accroître le volume vendu sur le marché libre, le 6 novembre 2020, le ministre a annoncé une cible d’adjudication annuelle de 90 % pour les volumes réguliers du BMMB. L’atteinte de cette cible assure une meilleure lecture des marchés et un calcul de la VMBSPP juste et équitable. En collaboration avec l’industrie forestière, un processus de reddition de comptes a été déployé pour évaluer les écarts, s’il y a lieu. Deux taux d’adjudication régionalisés ont donc été ajoutés au taux d’adjudication global pour consigner l’adjudication des volumes réguliers à offrir sur le marché libre.

Objectif et indicateur	Cible	Résultat	Appréciation
<b>Obtenir un succès de vente élevé</b>			
Taux d’adjudication global	<b>Rendre compte</b>	<b>96 %</b>	
Taux d’adjudication basé sur les volumes réguliers offerts	<b>90 %</b>	<b>96 %</b>	
Taux d’adjudication des volumes réguliers vendus par rapport à la cible d’offre annuelle	<b>90 %</b>	<b>95 %</b>	

## Taux d'adjudication

Le tableau 2 présente, par région, les taux d'adjudication comprenant tous les secteurs offerts aux enchères durant la période 2021-2022. Ceux-ci sont comptabilisés une seule fois, en fonction de la dernière mise en vente d'un secteur.

Le taux d'adjudication global s'est conclu à 96 % à l'échelle provinciale, ce qui représente une hausse par rapport aux années précédentes. Ce taux démontre bien la constance de l'apport en volume pour les approvisionnements ainsi que l'effervescence des marchés durant cette période. Quant aux cibles des taux d'adjudication en volumes réguliers, elles ont été atteintes. Le succès de vente basé sur les volumes réguliers offerts se chiffre à 96 %, alors que celui des volumes réguliers vendus par rapport à la cible d'offre annuelle d'attribution se situe à 95 %.

**Tableau 2 – Bilan par région d'attribution de l'ensemble des volumes et des secteurs offerts et vendus sur le marché libre et des taux d'adjudication (année financière 2021-2022)**

Région d'attribution	Nombre de secteurs		Volume total			Volume régulier				
	Offerts	Vendus	Offert (m <sup>3</sup> )	Vendu (m <sup>3</sup> )	Taux d'adjudication global	Offert (m <sup>3</sup> )	Vendu (m <sup>3</sup> )	Taux d'adjudication (vente p/r à l'offre)	Cible d'offre annuelle (m <sup>3</sup> )	Taux d'adjudication (vente p/r à la cible)
01- Bas-Saint-Laurent	23	23	505 690	505 690	100 %	147 910	147 910	100 %	216 700	68 %
02- Saguenay–Lac-Saint-Jean	30	28	1 385 340	1 333 540	96 %	1 385 340	1 333 540	96 %	1 569 700	85 %
03- Capitale-Nationale	9	8	199 610	175 700	88 %	199 610	175 700	88 %	113 600	155 %
04- Mauricie	48	45	1 119 320	1 081 010	97%	1 119 320	1 081 010	97 %	958 050	113 %
05- Estrie	-	-	-	-	-	-	-	-	13 350	-
07- Outaouais	17	15	476 970	453 390	95 %	476 970	453 390	95 %	507 750	89 %
08- Abitibi	20	20	629 540	629 540	100 %	629 540	629 540	100 %	641 950	98 %
08- Témiscamingue	9	9	529 200	529 200	100 %	107 000	107 000	100 %	142 000	75 %
09- Côte-Nord	19	19	1 484 310	1 484 310	100 %	550 390	550 390	100 %	757 000	73 %
10- Nord-du-Québec	24	21	1 052 120	922 290	88 %	997 369	907 589	91 %	727 350	125 %
11- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	17	15	549 480	480 330	87 %	357 100	298 150	83 %	322 300	93 %
12- Chaudière-Appalaches	3	3	26 180	26 180	100 %	15 470	15 470	100 %	36 200	43 %
14- Lanaudière	5	5	154 090	154 090	100 %	154 090	154 090	100 %	142 950	108 %
15- Laurentides	13	12	245 690	244 030	99 %	241 070	241 070	100 %	276 100	87 %
<b>Total</b>	<b>237</b>	<b>223</b>	<b>8 357 540</b>	<b>8 019 300</b>	<b>96 %</b>	<b>6 381 179</b>	<b>6 094 849</b>	<b>96 %</b>	<b>6 425 000</b>	<b>95 %</b>

Le taux d'adjudication des volumes réguliers vendus par rapport à la cible d'offre annuelle d'attribution se situe au-delà de la cible fixée dans certaines régions, notamment parce que des volumes supplémentaires ont été offerts pour combler le retard dans l'avancement de l'offre quinquennale.

Huit régions ont obtenu un taux d'adjudication inférieur à 90 % par rapport à cette cible d'offre annuelle en volumes réguliers destinés au marché libre. Dans les régions de l'Estrie, de Chaudière-Appalaches et du Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'avancement de la récolte dans la période quinquennale explique les résultats obtenus sous la cible. Pour le Témiscamingue, compte tenu de la proportion importante des volumes auxquels ont renoncé les BGA et qui devaient être offerts sur le marché libre, l'offre en volumes réguliers a été révisée à la baisse. Dans la région des Laurentides, ce sont les difficultés d'harmonisation qui limitent l'atteinte de la cible. Néanmoins, sur l'ensemble des volumes réguliers offerts dans cette

région, on observe un taux d'adjudication de 87 %. L'avancement dans la période quinquennale ainsi que l'offre en volumes réguliers révisée à la baisse en raison des plans spéciaux de récupération de bois expliquent le résultat obtenu sous la cible pour les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord. Pour cette dernière région, une usine fermée limitait la demande, ce qui a affecté aussi l'offre en volumes réguliers. Quant à la région de l'Outaouais, bien que tout près de la cible, l'offre est reportée dans la partie nord de la région en raison des difficultés d'harmonisation des usages. En ce qui concerne la partie sud, la cause est opérationnelle et provient d'un problème d'écoulement des volumes de trituration.

Le tableau 3 présente un portrait des raisons de non-vente des volumes réguliers. On observe que 54,9 % des volumes invendus sont des secteurs pour lesquels le BMMB n'a reçu aucune mise et que 24,5 % des volumes sont des secteurs pour lesquels la plus haute mise était inférieure au prix minimum fixé. Enfin, bien que la mise la plus élevée ait été supérieure au prix minimum, on constate que 20,6 % des volumes n'ont pas été vendus, du fait que cette mise était inférieure au prix de réserve. De pair avec la hausse du taux d'adjudication basé sur les volumes réguliers offerts en 2021-2022 (96 %) par rapport à celui de 2020-2021 (87 %), on observe une diminution de la proportion du nombre de secteurs invendus durant la période 2021 (11 secteurs) comparativement à celle de 2020 (36 secteurs).

**Tableau 3 – Portrait des volumes réguliers invendus toutes essences (année financière 2021-2022)**

Raisons de non-vente	Nombre de secteurs	Volumes réguliers toutes essences (m <sup>3</sup> )	Proportion des volumes invendus (%)
Aucune mise	8	157 220	54,9
Mise <= prix minimum	2	70 160	24,5
Prix minimum <= mise <= prix réserve	1	58 950	20,6
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>286 330</b>	<b>100</b>

### 4.3 Utilisation de la ressource forestière

En 2021-2022, en plus des volumes réguliers, le BMMB a offert deux millions de mètres cubes additionnels, en vue d'optimiser l'utilisation de la ressource forestière et la production de bois. À cela s'adjoint une proportion de volumes optionnels à la récolte, qui correspondent à des tiges généralement non désirées par les BGA. Ces volumes offerts contribuent à la Stratégie nationale de production de bois, qui vise notamment à maximiser l'utilisation du potentiel forestier.

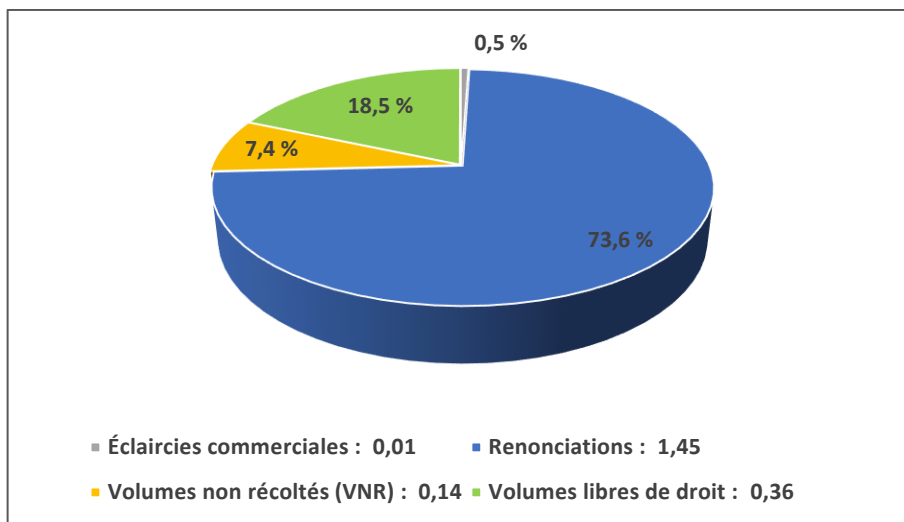
Objectif et indicateur	Cible	Résultat	Appréciation
<b>Favoriser l'utilisation optimale de la ressource</b>			
Volumes additionnels offerts	1 Mm <sup>3</sup>	1,96 Mm <sup>3</sup>	
Volumes optionnels à la récolte offerts	Rendre compte	0,65 Mm <sup>3</sup>	
Proportion des volumes optionnels désirés	5 %	4 %	

### Volumes additionnels mis en marché

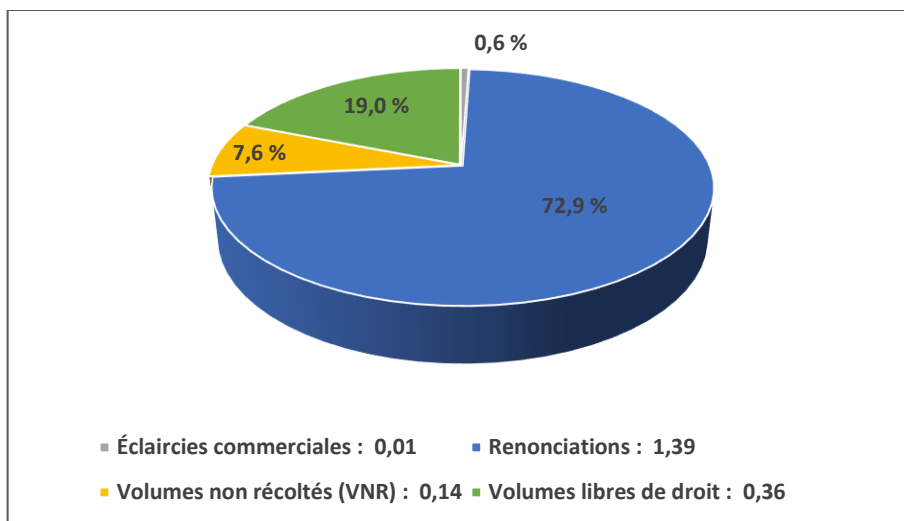
Pour maximiser la mise en marché des bois de la forêt publique, le BMMB s'est doté d'un indicateur concernant les volumes additionnels mis en vente sur le marché libre, en sus des volumes réguliers. À partir des bois disponibles, il a fixé cette cible à 1 Mm<sup>3</sup> pour l'année 2021-2022. En donnant notamment accès à des volumes de bois qui trouvent difficilement preneurs, le BMMB souhaite encourager l'utilisation optimale de la ressource. Par type de volumes, la figure 2 illustre la proportion de ces volumes additionnels offerts, alors que la figure 3 présente les volumes additionnels vendus. Des volumes de bois

offerts de 8,4 Mm<sup>3</sup> en 2021-2022, 76 % découlaient de l'offre en volumes réguliers, tandis que 17 % provenaient de volumes auxquels ont renoncé les BGA. Les autres types de volumes additionnels venaient des volumes non récoltés (VNR) de 2013 à 2018, des volumes libres de droits et d'éclaircies commerciales. En somme, un volume de bois additionnel de 1,96 Mm<sup>3</sup> a été offert sur le marché libre, dont 1,90 Mm<sup>3</sup> a été acquis.

**Figure 2 – Volumes additionnels offerts par type de volumes (Mm<sup>3</sup>) (année financière 2021-2022)**



**Figure 3 – Volumes additionnels vendus par type de volumes (Mm<sup>3</sup>) (année financière 2021-2022)**



## Proportion des volumes optionnels retenus

À chaque vague de ventes, certains secteurs offerts sur le marché libre incluent des volumes optionnels à la récolte. Ces volumes correspondent aux bois qui sont considérés comme sans preneur. Ils représentent néanmoins une occasion de valoriser davantage la ressource forestière. Depuis les deux dernières années, les proportions des volumes optionnels désirés étaient de 10 et 13 %. En 2021-2022, sur un volume de 0,64 Mm<sup>3</sup> ayant été offert dans les secteurs vendus, les volumes optionnels désirés par les acheteurs correspondent à 4 %. La fermeture de certaines usines, comme celle de Thurso, a sans doute limité l'écoulement des bois de faible qualité.

## 4.4 Dynamisme de marché et relève entrepreneuriale

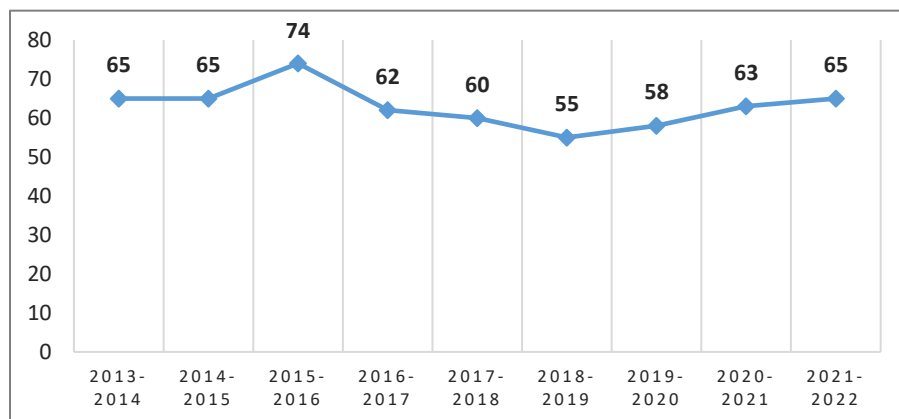
Le marché libre représente une occasion d'affaires pour un grand nombre d'enchérisseurs. Le nombre d'acheteurs s'est d'ailleurs maintenu en 2021-2022. Plusieurs d'entre eux sont des entrepreneurs, des coopératives et des groupements forestiers. Par ailleurs, de nouveaux acheteurs ont gagné des lots aux enchères, ce qui contribue à rendre la ressource accessible à un grand nombre d'acteurs.

Objectif et indicateur	Cible	Résultat	Appréciation
<b>Favoriser un marché libre dynamique</b>			
Nombre d'acheteurs	60	65	
Nombre de nouveaux acheteurs	2	6	
<b>Contribuer au volet entrepreneurial et ouvrir l'accès à la ressource</b>			
Proportion des volumes vendus à des acheteurs sans garantie d'approvisionnement : entrepreneurs, coopératives, groupements et autres	40 %	30,4 %	

## Nombre d'acheteurs sur le marché libre

Le nombre d'acheteurs sur le marché libre est demeuré relativement stable depuis sa mise sur pied. Le BMMB s'est doté d'un indicateur concernant le nombre d'acheteurs. Basée sur le nombre d'acheteurs historique, la cible a été déterminée à 60 acheteurs. Au cours de la période 2021-2022, 65 acheteurs ont remporté des secteurs de vente sur le marché libre, soit une hausse de 2 par rapport à l'année précédente, comme l'illustre la figure ci-dessous.

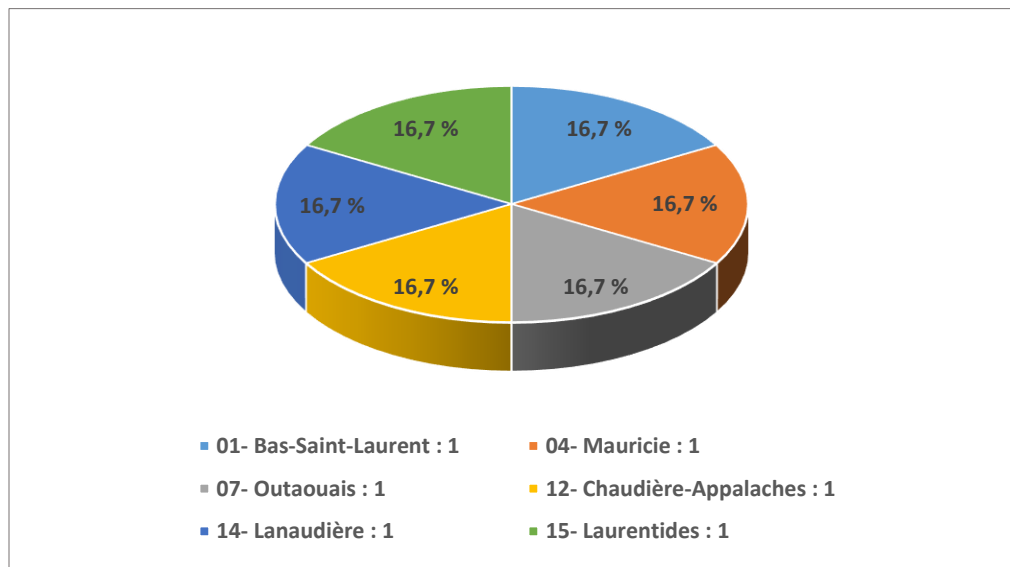
Figure 4 – Nombre d'acheteurs par année (2013-2021)



## Nouveaux acheteurs sur le marché libre

Dans un souci de maintenir le dynamisme du marché libre des bois, le BMMB s'est doté d'un indicateur concernant les nouveaux acheteurs. Pour permettre à de nouveaux intervenants d'avoir accès aux bois de la forêt publique, il a maintenu une cible de deux nouveaux acheteurs pour l'année 2021-2022, soit un pour le secteur nord du Québec et un pour celui du sud du Québec. Au total, six nouveaux acheteurs ont remporté des lots de bois offerts aux enchères durant cette période. Comme l'illustre la figure ci-dessous, ils sont répartis dans six régions du sud du Québec. Depuis 2019, le nombre de nouveaux acheteurs se situe au-delà de la cible annuelle, ce qui laisse présager que le marché libre des bois est dynamique au Québec.

Figure 5 – Nouveaux acheteurs sur le marché libre par région (année financière 2021-2022)

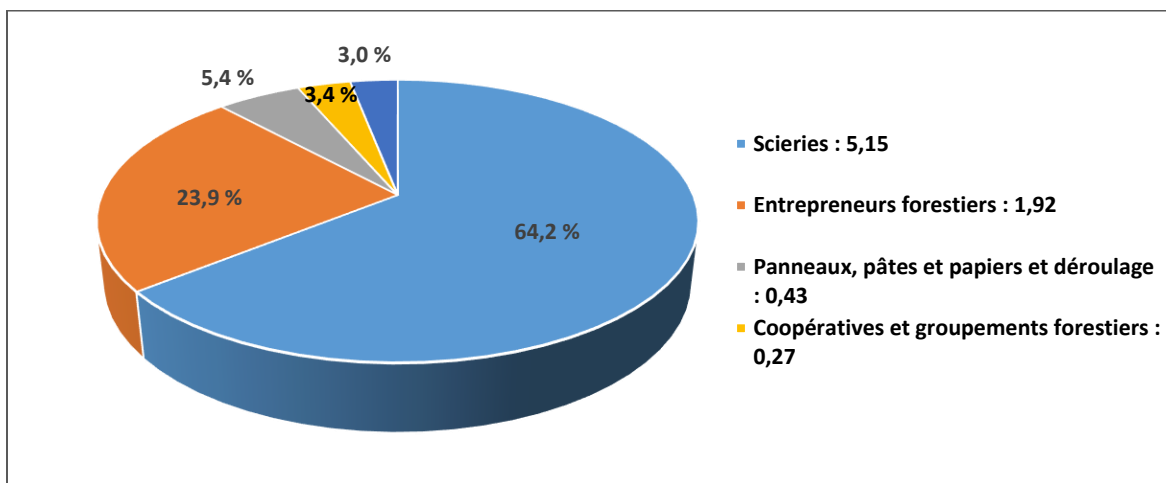


## Types d'acheteurs sur le marché libre

Soutenir la relève entrepreneuriale par des occasions d'affaires est important en vue d'assurer la pérennité du secteur forestier et sa main-d'œuvre. Le Ministère considère d'ailleurs la relève entrepreneuriale comme un élément clé dans le soutien du secteur forestier. Le marché libre peut contribuer à cet effort en offrant des chantiers qui tiennent compte des enjeux opérationnels spécifiques de cette clientèle.

Le BMMB s'est donc doté d'un indicateur concernant la proportion des acheteurs pour les types d'acheteurs « entrepreneurs, coopératives, groupements forestiers et autres » dans le but de maintenir un seuil minimal de 40 % du volume vendu, provenant du portrait historique. En 2021-2022, les acheteurs ayant effectué le plus grand nombre d'achats sont en majorité des scieries (64,2 %), avec un volume totalisant 5,15 Mm<sup>3</sup>. Les entrepreneurs forestiers arrivent au deuxième rang avec 23,9 % pour un volume de 1,92 Mm<sup>3</sup>. Ils sont suivis du regroupement « panneaux, pâtes et papiers et déroulage » avec 5,4 % des achats pour un volume de bois de 0,43 Mm<sup>3</sup>. De leur côté, le type d'acheteurs « coopératives et groupements forestiers » et celui des autres usines ont acheté 6,5 % des volumes (0,52 Mm<sup>3</sup>), comme l'illustre la figure 6.

**Figure 6 – Répartition des types d'acheteurs sur le marché libre basée sur les volumes vendus (Mm<sup>3</sup>) pour l'année financière 2021-2022**

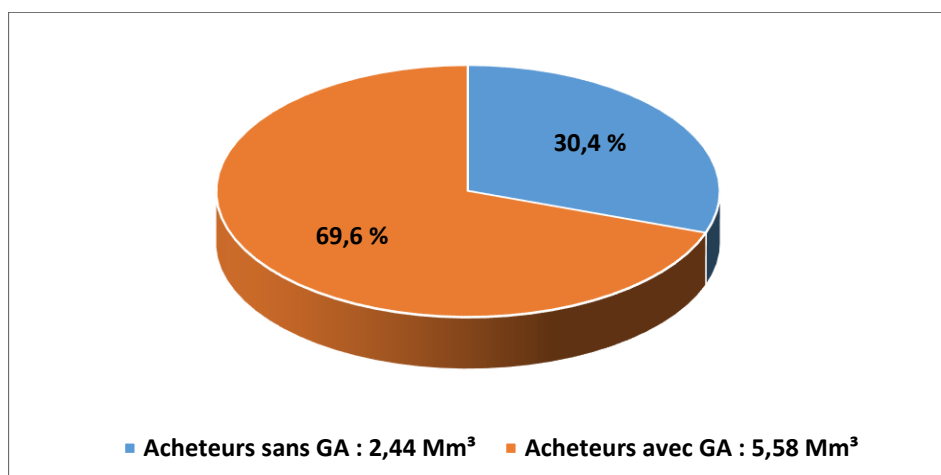


## 4.5 Accessibilité aux bois de la forêt publique

Au cours de l'année 2021-2022, le BMMB a offert sur le marché libre un volume important de bois réparti dans plusieurs secteurs parmi toutes les régions forestières du Québec. Ce volume est accessible à tous les types d'entreprises qui désirent acquérir des bois de la forêt publique québécoise.

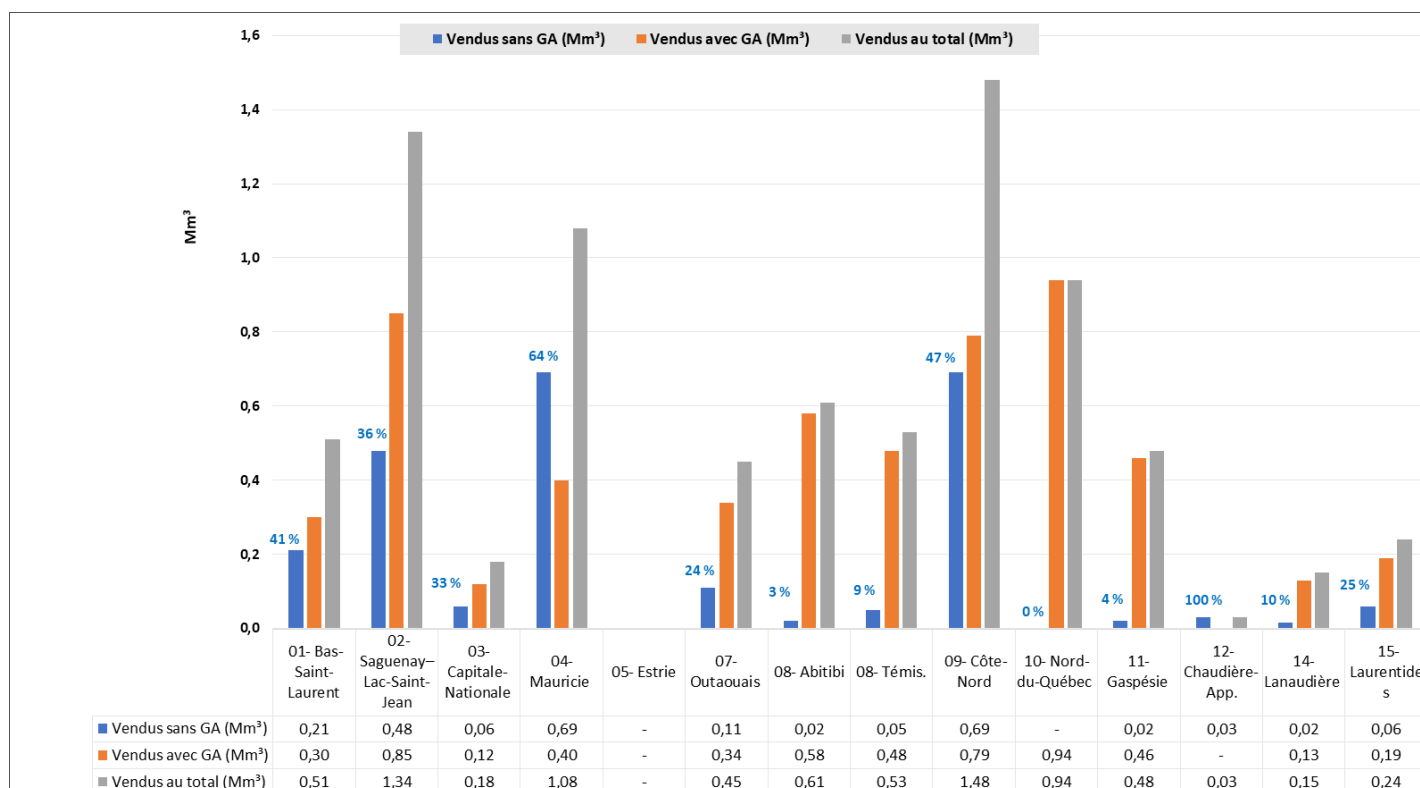
Dès sa mise sur pied, le marché libre des bois a suscité un fort engouement auprès des entreprises qui n'ont pas de garantie d'approvisionnement (GA). À partir du niveau d'activité des années antérieures, le BMMB a fixé cette proportion à 40 % pour l'année 2021-2022. Au total, 27 acheteurs sans GA ont acquis 30,4 % des volumes, ce qui équivaut à 2,44 Mm<sup>3</sup> (figure 7). Toutefois, de ce nombre, certains acheteurs sont affiliés à des scieries détenant une GA. Cet indicateur affiche une décroissance depuis 2019; il doit être suivi de près puisqu'il représente notamment un indice de l'accessibilité à la ressource. Il a également une incidence sur la concurrence du marché, laquelle constitue une condition essentielle à l'obtention du juste prix de marché.

**Figure 7 – Volumes vendus (Mm<sup>3</sup>) par type d'acheteurs (avec et sans garantie d'approvisionnement) (année financière 2021-2022)**



Dans certaines régions du Québec, les acheteurs sans GA sont fortement représentés et actifs sur le marché libre, alors que dans d'autres régions, ils sont très faiblement représentés, comme l'illustre la figure 8. Cette donnée montre que les occasions d'affaires liées au marché libre sont variables d'une région à l'autre. Elle est notamment liée à la structure industrielle régionale et aux marchés.

**Figure 8 – Volumes totaux vendus sur le marché libre par région d'attribution et ratio des acheteurs sans garantie d'approvisionnement (année financière 2021-2022)**



## 4.6 Prix de vente et juste valeur des bois

Les résultats des ventes aux enchères contribuent à déterminer la valeur des bois qui sont récoltés sur l'ensemble du territoire forestier public. Les prix de vente obtenus reflètent un milieu compétitif et concurrentiel et ces ventes génèrent des revenus appréciables pour l'État.

Objectif et indicateur	Cible	Résultat	Appréciation
<b>Obtenir des prix de vente qui reflètent les prix du marché</b>			
Prix moyen gagnant toutes essences désirées	Rendre compte	27,11 \$/m <sup>3</sup>	
Valeur des contrats	Rendre compte	200,6 M\$	
Revenus des contrats	Rendre compte	135,5 M\$	



## Valeur des contrats et prix moyen gagnant

Le mandat premier du BMMB est d'obtenir de justes prix de marché pour les ventes aux enchères dans le but d'établir la VMBSB offerte en GA. La valeur de tous les contrats conclus en 2021-2022 a connu une hausse notable, elle se chiffre à 200,6 M\$. Le prix moyen gagnant des ventes aux enchères constitue un indicateur dont le BMMB rend également compte. Au cours de la dernière année, le prix moyen gagnant toutes essences désirées a augmenté par rapport à l'exercice annuel précédent, passant de 15,22 \$/m<sup>3</sup> en 2020-2021 à 27,11 \$/m<sup>3</sup> en 2021-2022. Le tableau 4 présente l'évolution des prix moyens gagnants toutes essences des cinq dernières années.

**Tableau 4 – Évolution des prix moyens gagnants (\$/m<sup>3</sup>) toutes essences désirées par région d'attribution (2017-2021)**

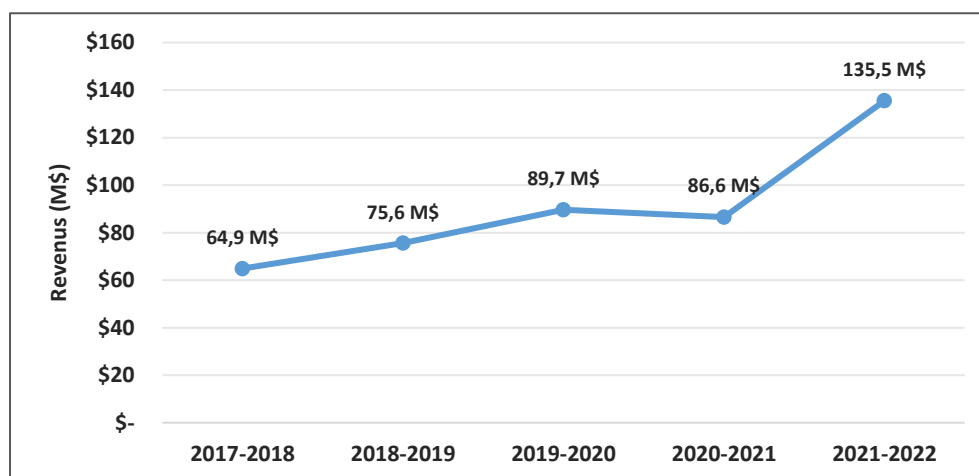
Région d'attribution	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
01- Bas-Saint-Laurent	17,33 \$	20,11 \$	16,27 \$	11,67 \$	17,97 \$
02- Saguenay-Lac-Saint-Jean	19,69 \$	24,27 \$	22,11 \$	26,20 \$	44,54 \$
03- Capitale-Nationale	5,16 \$	11,97 \$	8,25 \$	8,60 \$	14,35 \$
04- Mauricie	12,46 \$	16,61 \$	12,97 \$	12,58 \$	27,77 \$
05- Estrie	9,25 \$	18,07 \$	22,19 \$	27,60 \$	s. o.
07- Outaouais	3,50 \$	8,12 \$	6,28 \$	7,73 \$	14,50 \$
08- Abitibi	13,40 \$	21,06 \$	13,35 \$	16,82 \$	45,29 \$
08- Témiscamingue	4,10 \$	3,23 \$	3,20 \$	2,92 \$	3,41 \$
09- Côte-Nord	3,90 \$	7,88 \$	6,77 \$	5,00 \$	9,79 \$
10- Nord-du-Québec	24,17 \$	20,71 \$	22,17 \$	25,51 \$	51,68 \$
11- Gaspésie	6,06 \$	20,79 \$	13,20 \$	10,59 \$	11,23 \$
12- Chaudière-Appalaches	27,89 \$	26,83 \$	25,39 \$	22,63 \$	37,21 \$
14- Lanaudière	12,38 \$	10,05 \$	12,63 \$	13,49 \$	18,12 \$
15- Laurentides	7,91 \$	13,20 \$	12,64 \$	10,40 \$	16,89 \$
<b>TOTAL</b>	<b>11,73 \$</b>	<b>16,89 \$</b>	<b>14,76 \$</b>	<b>15,22 \$</b>	<b>27,11 \$</b>

## Revenus des contrats du BMMB

Les revenus associés à la récolte des bois constituent une composante importante des bénéfices économiques générés par le secteur forestier. Ils permettent de justifier des investissements qui contribuent à la vitalité et à la pérennité du secteur. Par conséquent, le BMMB s'engage à rendre compte des revenus associés aux contrats de vente du marché libre.

Les revenus enregistrés provenant de la récolte des volumes de bois des contrats du BMMB pour l'exercice financier 2021-2022 se chiffrent à 135,5 M\$. Par rapport aux cinq derniers exercices, l'année 2021-2022 aura été la plus importante au chapitre des revenus (figure 9).

**Figure 9 – Évolution des revenus des contrats du BMMB (2017-2021)**



## 4.7 Occasions d'affaires et expérience client

Dans un souci d'allègement du fardeau de ses clients, le BMMB travaille à simplifier et à améliorer l'ensemble de ses processus. Il vise à accompagner les acheteurs tout au long du processus contractuel, pour que l'expérience des clients se traduise par une occasion d'affaires positive, de sorte que l'acheteur demeure actif sur le marché libre.

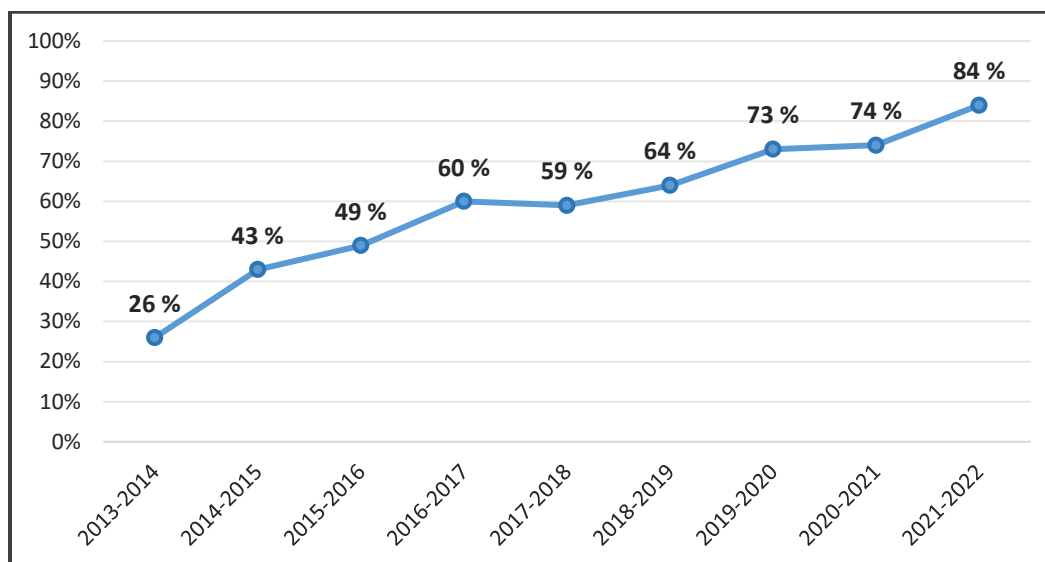
Objectif et indicateur	Cible	Résultat	Appréciation
<b>Contribuer à une expérience client positive</b>			
Proportion des soumissions électroniques via le site Web	74 %	84 %	
Processus de mise en marché : révision et simplification du document d'appel d'offres	Mise en œuvre	Réalisée	

### Proportion des soumissions électroniques

En 2020-2021, des travaux avaient été réalisés pour rendre accessible la soumission électronique dans tous les secteurs, y compris ceux qui font partie d'ententes spéciales. De plus, compte tenu du contexte de pandémie, toutes les soumissions devaient être reçues par voie électronique (par courriel ou via le site Web du BMMB). La proportion d'utilisation des soumissions électroniques via le site Web du BMMB s'est chiffrée à 74 % pour la période 2020-2021; c'est donc cette cible qui a été déterminée pour 2021-2022.

Pour la période 2021-2022, 84 % des soumissions ont été reçues via le site Web du BMMB. Au cours de l'exercice 2022-2023, ce taux devrait augmenter substantiellement puisque toutes les soumissions devront être reçues par le canal du site Web. La figure 10 présente l'évolution des proportions de mises électroniques reçues via le site Web du BMMB.

Figure 10 – Évolution de l'utilisation de la mise électronique via le site Web du BMMB (2013-2021)



## Mesures de simplification

Dans le but d'améliorer et de simplifier les processus de mise en marché, le BMMB a achevé la révision du document d'appel d'offres au cours de la période 2021-2022. Bien qu'il ait réalisé l'exercice, il devra l'effectuer en continu en vue de contribuer à une expérience client positive. Parallèlement, dans la foulée des mesures annoncées en 2020 dans le cadre de la révision ciblée du régime forestier pour favoriser la compétitivité des entreprises du secteur forestier, certains éléments des mécanismes de la mise en marché ont été améliorés durant l'année 2021-2022.

En effet, en 2021, le BMMB a mis en œuvre des mesures visant à accroître l'efficacité des transactions sur le marché libre. Il a réalisé des améliorations concernant les garanties d'exécution, notamment en appliquant un montant maximal, applicable à plusieurs contrats (garanties d'exécution globale), et en permettant leur retour dans les 60 jours suivant le dépôt du rapport d'activité conforme, lorsque les droits de coupe sont acquittés. À ce jour, une vingtaine d'acheteurs utilisent les garanties d'exécution globale. Le BMMB a également révisé la durée des contrats de vente, de manière à offrir deux étés et deux hivers complets pour leur réalisation. Au cours de cette même période, il a retiré la règle d'adjudication visant un nombre minimal d'enchérisseurs. Un secteur peut maintenant se vendre sous le prix estimé, mais au-dessus du prix de réserve, et ce, peu importe le nombre de soumissions reçues.

À la suite de la révision du document d'appel d'offres, le BMMB a aussi revu le *Manuel de mise en marché des bois (Manuel)*. Grâce à la mise en forme renouvelée du *Manuel*, le lecteur retrouve désormais, dans un seul document, toutes les caractéristiques essentielles et les exigences du marché libre des bois au Québec.

Enfin, avec la diffusion de sa déclaration d'engagement envers la clientèle, le BMMB réitère l'importance d'offrir des services de qualité aux enchérisseurs et aux acheteurs sur le marché libre (<https://bmmmb.gouv.qc.ca/ventes/declaration-envers-la-clientele/>)

## 5 Conclusion

Au cours de l'année financière 2021-2022, le BMMB a maintenu l'offre de bois sur le marché libre, avec 8,4 Mm<sup>3</sup> offerts. Les résultats des ventes sont positifs, avec 8 Mm<sup>3</sup> vendus et un taux d'adjudication global de 96 %. Ce bilan annuel des ventes aux enchères a permis d'intégrer 16 indicateurs et cibles pour rendre compte de l'atteinte des objectifs. La cible est atteinte ou dépassée pour 14 d'entre eux, alors que le résultat est satisfaisant mais inférieur à la cible pour deux d'entre eux. Les principaux objectifs du marché libre des bois ont été atteints.

Ces résultats permettent d'apprécier la contribution du marché libre des bois à la prévisibilité des approvisionnements des entreprises forestières en rendant accessible, à un juste prix et tout au long de l'année, un volume important de bois.

Au cours de la prochaine année, le BMMB poursuivra le développement du marché libre des bois afin de participer à la compétitivité du secteur forestier en offrant des volumes de bois de manière constante, en soutenant le développement économique régional et en contribuant à la prévisibilité des approvisionnements forestiers, tout en continuant de placer la clientèle au cœur de nos actions.



Forêts, Faune  
et Parcs

Québec 